



Cycle 1 |

« L'école maternelle a pour mission de permettre une première scolarisation réussie et de sécuriser, par des **savoirs et savoir-être**, la réussite scolaire ultérieure. »

Commentaire : savoir-faire ?

Rappel : L'instruction est obligatoire pour les enfants dès l'âge de trois depuis la loi du 26 juillet 2019.

« Ce programme répond au **premier objectif** de l'école maternelle qui porte sur la compréhension et l'usage de la langue française »

Commentaire : Comprendre et parler français est LA priorité

« **Toutes les activités proposées aux enfants à l'école maternelle permettent de construire le langage : une séance de motricité, une activité artistique, un jeu approprié à la construction du nombre, un jeu entre enfants**, accompagné par le professeur, constituent autant de situations propres à produire du langage, à l'enrichir, à le structurer et à le réemployer. Ces temps de pratique spontanée, même s'ils sont encadrés, ne suffisent pas pour autant à construire le langage. Il s'agit, depuis la petite section, de dispenser un enseignement structuré où le professeur a pour objectif de favoriser par des explications claires, des démonstrations et une pratique guidée, un engagement actif des élèves et une compréhension explicite des objectifs d'apprentissage. **Dans cette perspective, l'organisation de l'emploi du temps des élèves est un enjeu essentiel** qui doit être pensé et adapté par le professeur dès la petite section. La régularité, la récurrence et la cadence de certaines activités, notamment celles qui permettent le réemploi des mots et des tournures enseignés, sont nécessaires afin d'ancrer, à long terme, des savoir-être et des savoir-faire essentiels à la réussite des élèves. »

Commentaire : donc objectif langagier explicite au moins pour le PE dans toutes les séances menées à l'école mater.

« Le programme est structuré en thématiques qui indiquent les enjeux et les finalités d'enseignement. » (vs en objectifs auparavant)

Structure type d'une section des programmes :

- ⇒ Thème (Acquérir le langage oral)
- ⇒ Objectif général du thème (« Enrichir son vocabulaire »)
- ⇒ Points de vigilance
- ⇒ Repères par âge (tableaux objectifs d'apprentissages et exemples de réussite)
 - Entre 3 et 4 ans
 - A partir de 4 ans ou lorsque les connaissances précédentes sont observées
 - A partir de 5 ans ou lorsque les connaissances précédentes sont observées

Commentaire : donc prise en compte de l'âge de l'enfant par rapport au cycle (+ de souplesse ?)

Les thèmes et objectifs généraux

- **Acquérir le langage oral**
 - Enrichir son vocabulaire 2
 - 2 corpus de mots / période puis 3 en GS (**Précisions quantitatives**)
 - Développer sa syntaxe
 - Articuler distinctement

- Produire des discours variés
 - Mémorisation d'un texte par semaine en Ms et GS
- Passer de l'oral à l'écrit : **se préparer à apprendre à lire**
 - Acquérir les habiletés phonologiques et le principe alphabétique
 - S'éveiller à la diversité linguistique
 - Écouter et comprendre différentes formes d'écrits
 - Spécificités des textes littéraires et documentaires
- Passer de l'oral à l'écrit : **se préparer à apprendre à écrire**
 - Apprendre le geste d'écriture
 - En fin de maternelle, être capable de tracer des lettres en écriture cursive et de les enchaîner, d'écrire des mots
 - Produire de premiers écrits

Bilan : Enrichir son vocabulaire (+ syntaxe) est en première position ; récitation de textes dès la maternelle ; retour plus affirmé de la littérature et du fonctionnement du texte littéraire (stéréotypes, personnages, etc.) ; insistance sur la phonologie et le principe alphabétique. L'éveil aux langues semble également changer de position pour devenir plus centrale. La maternelle semble devenir, surtout en GS, un cours préparatoire à l'écriture et à la lecture.

Cycle 2 |

LECTURE =>

Identifier les mots de manière de plus en plus aisée

Lire à voix haute

Comprendre un texte pour développer le goût de la lecture et permettre la connaissance...

ECRITURE =>

Transcrire de l'oral à l'écrit

Copier

Produire des écrits

ORAL =>

Écouter pour comprendre

Dire pour être compris

Participer à des échanges

VOCABULAIRE

Enrichir son vocabulaire dans tous les enseignements

Établir des relations entre les mots

Réemployer le vocabulaire étudié

Mémoriser l'orthographe des mots

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE

Se repérer dans la phrase simple.....

Découvrir, comprendre et mettre en œuvre l'orthographe grammaticale.....

⇒ La lecture se place en première position (elle était en second auparavant), l'oral passe en troisième position (moins important ?), création d'une section « Vocabulaire » détachée de « Grammaire et orthographe ».

« Le cycle 2 a pour objectif de construire les fondements de la langue française à l'écrit et à l'oral. Cinq **activités langagières permettent de les édifier : comprendre un énoncé oral, parler en continu, parler en interaction, écrire et lire.** »

« la lecture, l'écriture, l'oral, le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe sont autant de champs de la discipline **structurés séparément**, mais qui constituent en réalité un ensemble au sein duquel chaque élément résonne avec les autres. »

« Le cycle 2 façonne en outre la relation que l'école a pour ambition de construire entre **l'enfant et le livre.** »

« Progressivement, un espace culturel **patrimonial** leur est offert en partage : l'école vise son appropriation par les élèves. »

dix heures hebdomadaires

Accent mis sur la fréquence des temps d'apprentissage

Fréquence des temps d'apprentissage

	Tous les jours, chaque élève	Toutes les semaines, chaque élève	Dans l'année, chaque élève
Lecture	<ul style="list-style-type: none"> lit au CP et au CE1 des syllabes, des mots, des phrases puis des textes, les difficultés se complexifiant au fil du cycle ; lit à voix haute et silencieusement au fur et à mesure de l'automatisation de la lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> bénéficie, tout au long du cycle, de lectures orales effectuées par le professeur, à partir de textes résistants qui enrichissent ses connaissances langagières et exercent ses habiletés de compréhension. 	<ul style="list-style-type: none"> est évalué régulièrement en fluence de syllabes, de mots puis de textes ; lit et étudie 5 à 10 œuvres issues du patrimoine et de la littérature de jeunesse : contes, fables, récits, poèmes, pièces de théâtre, albums et textes documentaires.
Écriture	<ul style="list-style-type: none"> écrit à plusieurs moments de la journée et oralise ce qu'il écrit en phase d'apprentissage de la lecture : <ul style="list-style-type: none"> copie de lettres, de syllabes, de mots puis de phrases ; production (sous la dictée ou non) de lettres, syllabes, mots, phrases puis textes au fil du cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> exerce son geste graphique et pratique des exercices de copie à partir des périodes 4 et 5 du CE1 et jusqu'à la fin du cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> participe, dès le CP, à la rédaction de plusieurs écrits collaboratifs qui vont au-delà d'une demi-page, dirigés par le professeur ; produit peu à peu des écrits longs, de manière autonome au fil du cycle.
Oral	<ul style="list-style-type: none"> est exposé au modèle oral assuré par le professeur ; prend la parole (le professeur la reformule si nécessaire en insistant sur la syntaxe et la prononciation). 	<ul style="list-style-type: none"> a l'occasion d'échanger des propos avec ses camarades, d'exposer un point de vue. 	<ul style="list-style-type: none"> s'exerce régulièrement à une brève présentation orale ou un exposé en petit ou grand groupe.
Vocabulaire	<ul style="list-style-type: none"> bénéficie d'un temps d'enseignement structuré et explicite du vocabulaire. 	<ul style="list-style-type: none"> bénéficie de séances de remémoration des corpus vus, y compris ceux du cycle 1. 	<ul style="list-style-type: none"> construit peu à peu un outil personnel de collecte et de structuration qui peut l'accompagner tout au long du cycle.
Grammaire et orthographe	<ul style="list-style-type: none"> bénéficie d'un temps d'enseignement explicite de la grammaire et de l'orthographe ; fait une dictée en lien avec les apprentissages conduits. 	<ul style="list-style-type: none"> bénéficie, à partir du CE1, de trois heures d'enseignement explicite de la langue. 	

Bilan C2 :

- ⇒ 5 à 10 œuvres /an
- ⇒ Une dictée par jour
- ⇒ 50 puis 70 puis 90 mots par minute (en fin de CP-CE1-CE2)
- ⇒ 4 corpus de vocabulaire au CP, puis 5 au CE1 puis 6 (polysémie, sens propre/figuré, synonymes et antonymes, préfixes/suffixes, champ lexical)
- Réaffirmation de la place de la littérature à l'école...(?)
- Importance des savoirs et de la structuration de la discipline en sous disciplines et du temps consacré aux apprentissages